

## CALENDRIER ACADEMIQUE 2017 – 2018

Conçu à l'intention des employeurs désirant engager un étudiant ou un diplômé pour un stage, un emploi temporaire ou fixe.

➤ <b>VACANCES D'ETE</b> (Possibilité pour les étudiants de travailler à plein temps)	<b>24 juin – 21 août 2017</b>
Sessions d'examens *	21 août – 6 septembre 2017
Semestre d'automne : période de cours	19 septembre – 22 décembre 2017
➤ <b>VACANCES DE NOËL</b>	<b>22 décembre 2017 – 10 ou 25 janvier 2018</b> (selon les facultés)
Sessions d'examens*	10 ou 25 janvier – 10 février 2018
Semestre de printemps : période de cours	19 février – 1er juin 2018
➤ <b>VACANCES DE PÂQUES</b>	<b>30 mars – 6 avril 2018</b>
Sessions d'examens*	4 – 23 juin 2018
➤ <b>VACANCES D'ÉTÉ</b> (Possibilité pour les étudiants de travailler à plein temps)	<b>23 juin – 20 août 2018</b>
Sessions d'examens*	20 août – 8 septembre 2018

\*A l'intérieur de cette tranche, les dates des sessions d'examen varient selon les facultés et en fonction du programme des étudiants. Certains étudiants n'ont pas forcément d'examens à passer à chaque session.